



SE-UNSA  
Section départementale du Vaucluse  
5 rue Favart 84000 AVIGNON  
04 90 82 36 60  
84@se-unsa.org

Avignon, le 12/12/13

Objet : Absences et retraits de salaire

Monsieur le Directeur Académique,

Cette année, plusieurs enseignants ont subi des retraits de salaire pour “absence non justifiée”. Cela fait suite à votre nouvelle circulaire du 15 novembre relative aux congés et autorisations d'absence, parfois un peu restrictive.

Pour le SE-UNSA, ces retraits ne sont pas toujours justifiés et se font dans des conditions inadmissibles.

Les enseignants concernés ne sont pas informés au préalable de cette situation, par exemple par un courrier, et le découvrent seulement en consultant leur compte bancaire. Ils ne peuvent pas anticiper ces retraits, avec parfois des conséquences financières importantes (frais bancaires, ...). Les fiches de salaire arrivant tardivement, ils doivent faire des recherches en appelant vos services pour avoir des informations.

Nous nous étonnons de cette démarche et de l'absence de courrier de rappel qui permettrait de justifier ces absences le cas échéant.

De plus, ces absences concernent des représentants syndicaux pour des absences syndicales :

- présence à un conseil national (Mme Bruna les 24 et 25 septembre 2012) ;
- présence à une réunion concernant le dossier “EVS” sur invitation du DASEN (Mme Bruna le 18 juin 2013) ;
- modification des jours de décharges afin d'arranger les services (Mme Delory de novembre 2012 à février 2013) ;

Ces absences ont été justifiées en temps et en heure avec les documents adéquats, dans le respect des textes.

Des retraits de salaires ont été effectués et des nouveaux documents ont été demandés dont certains non nécessaires. Des justificatifs envoyés par courrier semblent avoir été “égarés” et l'envoi de justificatifs par mail est parfois refusé, ce qui simplifierait pourtant la procédure.

Sur certaines de ces absences, l'absence de communication entre vos services départementaux et vos IEN a été préjudiciable.

Nous espérons que ces situations se régleront rapidement et que la gestion des absences se fera dans une approche plus pragmatique et humaine.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Académique, l'expression de mes salutations distinguées.

Catherine BRUNA  
Secrétaire départemental du SE-UNSA du Vaucluse